

**IMPORTANT**



**IDENTIFICATION  
ÉLECTRONIQUE DES BACS  
DE PAREMPUYRE**



# UNE ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE POUR OPTIMISER LA COLLECTE

## À partir du 29 mai prochain,

vos bacs de collecte (gris ET vert) vont être équipés d'un identifiant électronique les associant à leur adresse réelle (actualisée et vérifiée), à l'exclusion de toute autre information.

Afin d'en permettre la pose, nous vous remercions de laisser vos bacs (gris ET vert) sur le trottoir, à compter de la date mentionnée ci-dessus et jusqu'à ce que le sticker représenté ci-dessous y soit apposé (à l'arrière des bacs, sous la poignée).



**J'AGIS, JE TRIE**  
**UNE QUESTION, UNE INFO ?**  
[www.bordeaux-metropole.fr/gerer-ses-dechets](http://www.bordeaux-metropole.fr/gerer-ses-dechets)  
**POUR TOUT SAVOIR SUR LE TRI : 0800 22 21 20** (appel gratuit)

## Pourquoi équiper les bacs ainsi ?

Directement enregistrées sur les ordinateurs de bord des camions bennes, les informations transmises par ce système d'identification (état des bacs, etc.) seront traitées en temps réel, vous permettant ainsi de bénéficier d'un service amélioré, notamment en matière de gestion des bacs.

Ce dispositif permettra également à Bordeaux Métropole d'optimiser les circuits de collecte au regard des évolutions démographique et urbaine.

*Le ou les destinataire(s) des données sont la Direction gestion des déchets et propreté de Bordeaux Métropole.*

*Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.*

*Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en adressant un mail à [contact.cnil@bordeaux-metropole.fr](mailto:contact.cnil@bordeaux-metropole.fr)*

*Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*

*Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.*

